



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
NANTERRE

JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE PARIS 2024 !

Publié le 11/06/2024

Lettre d'information N°1:

</uploads/9201/JO/Lettre%20JOP%202024%20n1%20-%20Informations%20g%C3%A9n%C3%A9rales%20%C3%A9preuves%20et%20circulation.pdf>

Vous pouvez :

- transmettre les comptes annuels, les formalités RCS via le guichet unique INPI ou Infogreffe si cela ne fonctionne pas
- saisir la juridiction en ligne via www.tribunaldigital.fr (requêtes au Président, au juge-commissaire, dépôt d'une demande d'ouverture d'une procédure de LJ ou RJ, sauvegarde, mesures préventives) ou rpva-tc pour les avocats
- Registres légaux (registre AG, inventaires...), pensez à utiliser Axiocap par Infogreffe afin de digitaliser les registres légaux